

Conseil des Ministres des
Affaires Etrangères de l'OIC
OIC Council of Foreign Ministers
مجلس وزراء الخارجية
لمنظمة التعاون الإسلامي
Yaoundé, 29 - 30 août 2024

YAOUNDE, 29 - 30 AOÛT 2024

Palais des congrès

GUIDE DU PARTICIPANT



contact@cmaeociyaounde2024.cm

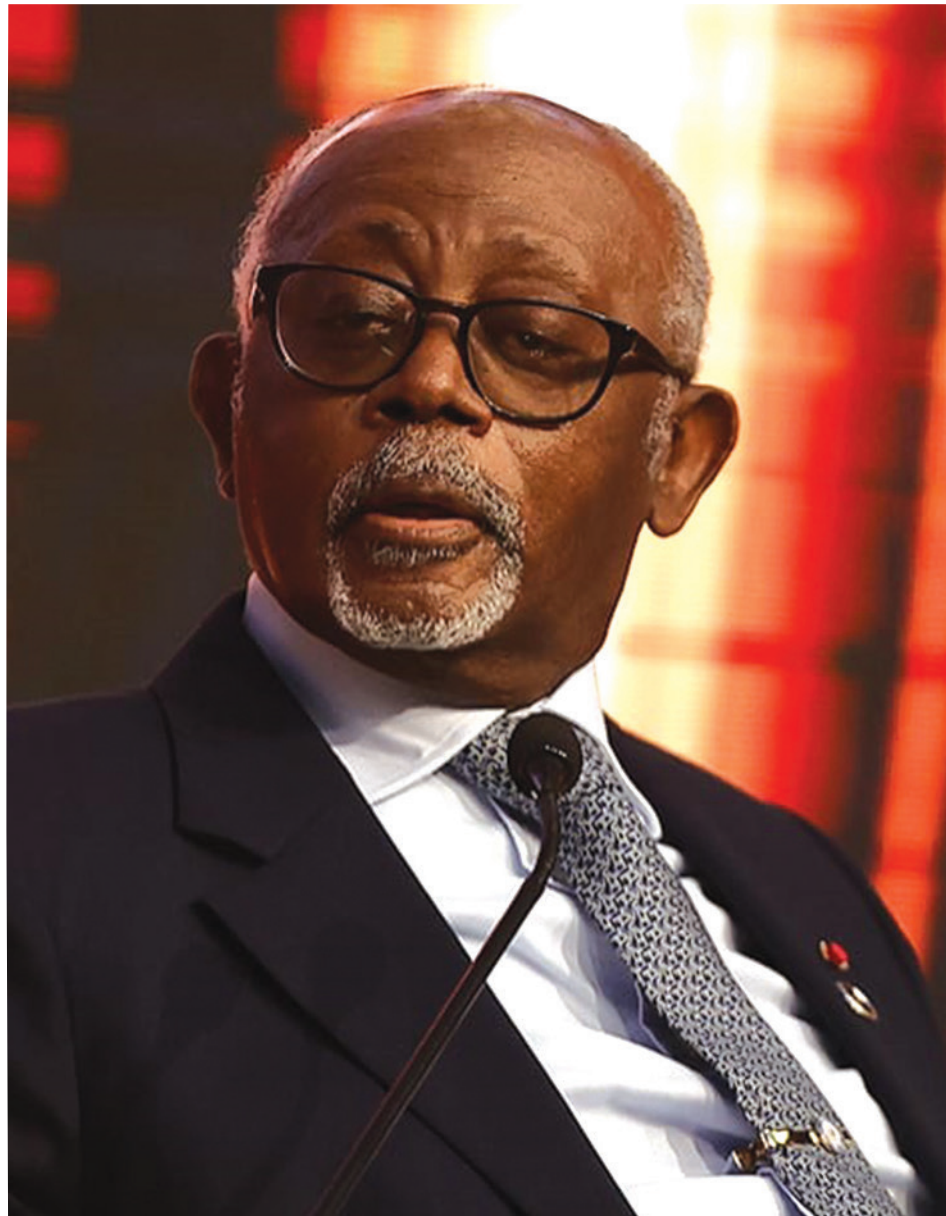


SOMMAIRE

1.	MOT DE BIENVENUE DE S.E.M LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CAMEROUN.....	4
2.	ORGANISATION GÉNÉRALE	9
3.	PROTOCOLE ET SÉCURITÉ.....	10
3.1.	RESPONSABLE DU PROTOCOLE	10
3.2.	SÉCURITÉ	10
3.3.	SÉCURITÉ ET PROTECTION DES HAUTES PERSONNALITÉS	10
3.4.	PERMIS DE PORT D'ARME	10
4.	ACCREDITATION	11
4.1.	PROCÉDURES D'ACCREDITATION	11
4.2.	PERMIS DE PASSAGE DES VÉHICULES	12
4.3.	JOURNALISTES ET MATÉRIEL DE PRESSE	12
4.4.	PIN'S ET BADGES D'ACCREDITATION	12
4.5.	ACCÈS AUX SALLES DE RÉUNIONS.....	12
5.	PRIVILÈGES ET FACILITÉS	13
5.1.	TRANSPORT.....	13
5.2.	LOGEMENTS.....	14
5.3.	SYSTÈME DE RÉSERVATION	15
5.4.	LISTES DES HÔTELS.....	16
6.	ARRIVÉE ET DEPART.....	19
6.1.	FORMALITÉS À L'ARRIVÉE	19
6.2.	AUTORISATION DE SURVOL.....	19
6.3.	VISAS ET FORMALITÉS DE SÉJOUR	19
6.4.	DÉPART.....	20
7.	ACCUEIL/SALLES DE REUNIONS	20
8.	SERVICES MÉDICAUX.....	20

8.	SERVICES MÉDICAUX.....	20
9.	INFORMATIONS GÉNÉRALES	21
9.1.	COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE	21
9.2.	MONNAIE ET SERVICES BANCAIRES	21
9.3.	MÉTÉO	22
9.4.	HORAIRES	22
9.5.	COURANT ÉLECTRIQUE.....	22
9.6.	SERVICES D'URGENCE.....	22
9.7.	HEURES DE TRAVAIL	22
9.8.	CUISINE LOCALE	22
9.9.	SITES TOURISTIQUES	23
9.10.	LIEUX DE CULTTE ET HORAIRES.....	23

1. MOT DE BIENVENUE



S.E. MBELLA MBELLA
Ministre des Relations Extérieures
République du Cameroun

Excellences Mesdames et Messieurs ;

Distingués invités ;

Chers Délégués ;

Le Cameroun est honoré d'accueillir la 50^e session ordinaire du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), du 29 au 30 août 2024, sous l'impulsion de S.E PAUL BIYA, Chef de l'Etat et Chef de la diplomatie camerounaise.

Il convient de souligner que c'est par Résolution **N° 13/49-LO**, adoptée à l'unanimité lors du 49^e CMAE, que notre pays a été désigné pour abriter cette rencontre stratégique de l'OCI au nom du Groupe Africain, confirmant ainsi son engagement et son attachement aux objectifs et principes de l'Organisation de la Coopération Islamique, depuis son adhésion en 1974, il y a 50 ans.

Ces assises de Yaoundé serviront, comme à l'accoutumée, de cadre de réflexion pour mettre en œuvre les grandes orientations formulées lors des Sommets Islamiques, notamment la 15^e session ordinaire qui s'est tenue à Banjul, en République de Gambie, du 4 au 5 mai 2024.

Le thème retenu pour les travaux du 50^e CMAE s'intitule : « **Développement des Infrastructures de Transport et de Communication intra - OCI : Instruments majeurs de lutte contre la pauvreté et l'insécurité** ». Cette thématique est d'actualité dans un contexte où l'OCI fait face à des défis majeurs liés au développement socio-économique et à la sécurité de ses Etats membres.

Elle s'inscrit en droite ligne des objectifs de notre organisation commune, notamment la promotion de la coopération économique et commerciale entre les pays membres en vue de parvenir à une intégration économique conduisant à un marché commun islamique, gage de développement et d'épanouissement des populations de la Oummah Islamique.

Le Comité local d'Organisation et le Secrétariat Général de l'OCI travaillent en étroite collaboration et restent mobilisés pour assurer le succès éclatant des assises de Yaoundé.

Le présent Guide vous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les informations pratiques relatives à votre participation à cette rencontre stratégique de notre organisation commune.

Dans cette perspective, je vous souhaite la bienvenue et un agréable séjour à Yaoundé, la « **Ville aux sept Collines** ». /-



S.E. HISSEIN BRAHIM TAHA.
Secrétaire Général
Organisation de la Coopération Islamique



Yaoundé siège des institutions

Ce guide est conçu spécialement pour les participants à la cinquantième Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Membres de l'OCI prévue du **29 au 30 août 2024** à Yaoundé au Cameroun. Il contient des informations relatives au redéploiement administratif et logistique ainsi que toutes les démarches connexes.

Les informations contenues dans ce Guide peuvent faire l'objet de modification selon l'évolution des préparatifs ; le cas échéant, des notes ultérieures seront émises à cet égard et seront publiées sur les sites de la plateforme de la Session suivante :

Plateformes de la session :

www.cmaeociyaounde2024.cm

www.cmaeociyaounde2024.cm/accreditation

Site web du Secrétariat Général de l'OCI :

www.oci-oci.org

2. ORGANISATION GÉNÉRALE

La gestion des questions concernant l'Organisation de la Coopération Islamique a été confiée à une Direction au Ministère des Relations Extérieures, dénommé ci-après, « Direction », chargée de l'Organisation de la cinquantième Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Membres de l'OCI, en coopération avec les différents secteurs publics camerounais et la Direction des Conférences du Secrétariat de la Coopération Islamique à Djeddah.

A cet égard, la Direction prendra toutes les dispositions protocolaires, organisationnelles et logistiques relatives à l'accréditation, aux réservations d'hôtel, au transport et autres questions connexes des Délégations.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site web :

www.cmaeociyaounde2024.cm

Les missions diplomatiques des Etats membres de l'OCI et les autres participants peuvent prendre attache avec la Direction du Protocole, du Cérémonial et des Affaires Consulaires du Ministère des Relations Extérieures via les adresses électroniques suivantes : **d11minrex@cmaeociyaounde2024.cm**

Pour toute assistance d'urgence, veuillez contacter les points focaux aux adresses suivantes :
Courriel: **contact@cmaeociyaounde2024.cm**; **pointfocal@cmaeociyaounde2024.cm**;
samira@cmaeociyaounde2024.cm; **kammi@cmaeociyaounde2024.cm**.

Téléphone : + 237 222 204 505 / + 237 222 20 30 35/ +237 222 207 915

M. BINDZI EDZIMBI Gervais Edmond, Ministre Plénipotentiaire, Directeur du Protocole, du Cérémonial et des Affaires Consulaires au Ministère des Relations Extérieures

Courriel: **gervaisbindzi@cmaeociyaounde2024.cm**

Téléphone fixe: +237 222 204 505

Whatsapp: + 237 657 80 53 44

M. OUSMANOU KOULAGNA, Ministre Plénipotentiaire, Directeur des Affaires d'Asie et des Relations avec l'OCI au Ministère des Relations Extérieures du Cameroun :

Courriel : **koulagnafr@cmaeociyaounde2024.cm**

Téléphone fixe : (+237) 222 207 915

Gsm : (+237) 6 94 08 79 41

Whatsapp : (+212) 662 43 47 68

M. JEAN PATRICE KOE Jr, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Communication, Documentation et Archives Diplomatiques au Ministère des Relations Extérieures

Courriel : **jpcoe@cmaeociyaounde2024.cm**

Téléphone : (+237) 653848682 Téléphone / Whatsapp

M. BILAL SASSO, Directeur du Département du Protocole et des Relations Publiques du Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique :
Courriel : belal@oci-oci.org
Téléphone : (+966) 504698823

Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique :
P.O.Box : 178 Jeddah 21411 Kingdom of Saudi Arabia
Téléphone: +966126515222
Fax: +966126512288
Courriel: bo.cabinet@oci-oci.org

3. PROTOCOLE ET SÉCURITÉ

3.1 Responsable du Protocole

Dans l'optique de faciliter la circulation des informations et de garantir une meilleure coordination des activités des Chefs de Délégations, une Mission Attachée est désignée pour chaque Délégation. La personne désignée en tant que Mission Attachée sera, le cas échéant, secondée par un agent de protocole, responsable des dispositions protocolaires et administratives de la Délégation. Il joue le rôle de point focal entre la Délégation et le Ministère des Relations Extérieures.

3.2 La sécurité

En plus de ces deux sus-évoqués, un agent de sécurité est assigné à chaque Chef de Délégation ainsi que des assistants pour coordonner toutes les questions portant sur la sécurité.

3.3 Sécurité et protection des hautes Personnalités

Le Gouvernement de la République du Cameroun est principalement responsable de la sécurité et de la protection des Chefs de Délégation et autres participants à la Conférence. Un seul membre de la sécurité non armé est autorisé à accompagner le Chef de Délégation durant les cérémonies officielles.

Pour tous renseignements complémentaires sur les questions de sécurité, veuillez contacter :

Courriel : securite@cmaeociyaounde2024.cm

NB : Il est interdit d'apporter une arme dans les salles durant les cérémonies officielles

3.4 Permis de port d'arme

La délivrance d'autorisation temporaire de port d'arme sur le territoire camerounais est préalablement sollicitée par voie diplomatique, deux (02) semaines à l'avance. Il en est de même pour le personnel de sécurité accompagnant les Délégations.

NB : il est interdit d'apporter une arme dans les salles officielles. En outre, il est strictement interdit d'utiliser tout équipement qui interférerait avec les systèmes de communication de la Salle des Conférences du Palais des Congrès et de la Salle de La Commission Spéciale.

4. ACCRÉDITATION

Tous les participants à la cinquantième Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Membres de l'OCI doivent s'enregistrer sur la plateforme électronique dédiée à la Session.

Les participants se verront également remettre, à leur arrivée, des Badges personnels et non transférables.

Les participants sont invités à porter leur Badge personnel de manière visible pendant toute la durée de la Conférence. Seuls les participants munis de leur Badge seront autorisés à accéder au Centre de Conférence du Palais des Congrès.

4.1 Procédures d'accréditation

La plateforme est accessible aux fins d'inscription et d'accréditation sur le lien suivant : www.cmaeociyaounde2024.cm/accreditation

Chaque délégation doit désigner un coordonnateur d'accréditation et tous les membres de la délégation doivent s'inscrire via la plateforme. L'agent du protocole, ou toute autre personne habilitée à cet effet remettra les badges à chaque participant à la Session à l'arrivée à Yaoundé.

Le coordonnateur de chaque Session est chargé d'assurer la liaison avec le Comité Technique d'Accréditation sur toutes les questions pertinentes.

Le Comité Technique d'accréditation demande aux délégations participantes de lui fournir les coordonnées du coordonnateur de chaque délégation, avant le **16 août 2024** aux adresses électroniques suivantes : accreditation@cmaeociyaounde2024.cm

Il est à noter que, les inscriptions via la plateforme sont ouvertes à partir du 1^{er} août jusqu'au 25 août 2024.

NB :

- Les badges des personnels sont indispensables dans le cadre du contrôle de sécurité, et leur mauvaise utilisation peut avoir des conséquences sécuritaires et judiciaires.
- En cas de perte du badge, le responsable du protocole accompagnateur doit être averti immédiatement.
- Le badge est réservé à un usage personnel et n'est pas transférable.

4.2 Autorisations de passage des véhicules

Des laissez-passer pour les véhicules sont accordés à des délégations participantes. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : pointfocal@cmaeciyaounde2024.cm

4.3 Journalistes et matériel de presse

Les journalistes doivent remplir le formulaire d'inscription sur la plateforme www.cmaeciyaounde2024.cm/accreditation dans l'espace accréditation média pour obtenir des accréditations et des permis nécessaires pour eux et pour leurs équipements tout en sachant que les journalistes accompagnants les délégations officielles sont enregistrés par le coordinateur de chaque délégation.

Un centre de presse sera aménagé dans l'enceinte du Palais des Congrès pour permettre aux journalistes une couverture optimale du CMAE. Cet espace de travail disposera de tous les équipements requis pour faciliter leur travail. Une communication sur les réseaux sociaux sera dédiée à ce CMAE.

Pour tout renseignement complémentaire sur l'accréditation des médias, veuillez contacter :

Mme BOUNGUEN Hortense

Courriel : hortyongtokon@yahoo.fr

Téléphone : + 237 6 99 72 34 39

Whatsapp : + 237 99 72 34 39

4.4 Pin's et Badges d'accréditation

Les pin's seront remis pour les Chefs de délégation, le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique et autres personnalités invitées.

Pour les autres participants, leur accès à la conférence sera conditionné par le port des :

- Badges bleus pour les Délégués ;
- Badges verts pour les organisateurs (OCI – MINREX) ;
- Badges noirs pour le personnel de sécurité ;
- Badges blancs pour les escortes.

4.5 Accès aux Salles de réunions

L'accès à la Salle des travaux en Plénière est uniquement réservé aux Chef des Délégations+ 4. En revanche, l'accès à la Salle de la Commission spéciale sera limité aux Chefs des délégations + 2.

Il convient de relever que, ne peuvent accéder aux salles des travaux que les détenteurs des pins et des badges de couleurs bleue et verte.

5. PRIVILÈGES ET FACILITÉS

Le Gouvernement de la République du Cameroun fournit aux Chefs de délégation, au Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, au personnel du Secrétariat Général et aux autres participants les privilèges et facilités suivantes :

5.1 Transport

Les différentes délégations et participants disposeront de moyens de transport selon les spécifications suivantes :

Description

Une délégation conduite par le Ministre des Affaires Etrangères

- Véhicule VIP avec sécurité + 1 motard

Des bus seront mis à la disposition des autres membres de la Délégation

Une délégation conduite par une autre personnalité

- Véhicule de luxe avec un agent de sécurité + 1véhicule de cérémonie

Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique

- Véhicule VIP avec sécurité + 1 motard
- Véhicule de cérémonie + 1 motard

Personnalités invitées

- Véhicule de luxe + agent de sécurité

Secrétaires Généraux adjoints de l'OCI

- Véhicule de luxe, chacun

Directeurs Généraux (OCI)

- Véhicule pour deux personnes

Directeurs (OCI)

- Véhicule pour deux personnes
- Minibus de luxe

Les professionnels :

Membres de l'équipe technique

- Petit autobus
- Véhicules léger / 2 grands bus / minibus

Autres délégués

- Transport (Aéroport --- Hôtel --- Aéroport)

Les délégués sont informés de ce que, pour des raisons de sécurité, la formation du cortège sera limitée et l'accès aux zones de sécurité ne sera autorisé par les autorités camerounaises que pour les véhicules de convois.

Les délégués ou participants qui le souhaitent peuvent louer des véhicules auprès des bureaux agréés par les agences locales.

5.2 Logement

Le Gouvernement de la République du Cameroun accorde des privilèges et facilités aux personnalités suivantes :

Chef de Délégation des États Membres conduite par le Ministre des Affaires Etrangères

- Suite + deux chambres standards pour les membres de sa Délégation

Chef de Délégation d'un État Membre conduite par une autre personnalité

- Chambre de luxe + 1 chambre standard

Chef de Délégation d'État observateur conduite par le Ministre des Affaires Etrangères

- Suite + 1 chambre pour le Membre de sa Délégation

Chef de Délégation d'État observateur conduite par une autre personnalité

- Chambre de luxe

Invité de haut rang

- Suite / Chambres de luxe

Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique

- Suite

Les 25 membres de la délégation officielle de l'OIC (06 SGA, 06 DG et 13 Directeurs) :

- Chambre de luxe

Les 25 membres des catégories professionnelle et administrative de l'OIC :

- Chambre ordinaire

Membres de l'équipe technique de l'Organisation de la Coopération Islamique

- Chambre ordinaire

Représentant d'une communauté musulmane

- Chambre ordinaire

Représentant d'un organe subsidiaire de l'Organisation de la Coopération Islamique

- Chambre ordinaire

Représentant d'une Université affiliée à l'Organisation de la Coopération Islamique

- Chambre ordinaire

Représentant d'une Institution Spéciale affiliée à l'Organisation de la Coopération Islamique

- Chambre ordinaire

Représentant d'un Comité Permanent de l'Organisation de la Coopération Islamique

- Chambre ordinaire

Représentant d'une Organisation ou Association Islamique

- Chambre ordinaire

Les délégués ou participants peuvent réserver des chambres supplémentaires dans des hôtels agréés par les autorités (la liste est précisée sur la plateforme), s'ils le désirent.

NB : Le Gouvernement de la République du Cameroun prend en charge les frais d'hébergement des délégations, comme indiqué ci-dessus du 28 au 31 août 2024.

- La délégation prendra en charge les frais occasionnés par l'arrivée avant la date indiquée ou la prolongation de la durée du séjour.
- Dans le cas où une délégation déciderait de réserver des chambres d'une catégorie supérieure, les frais connexes seront à sa charge
- Dans le cas où une délégation déciderait de réserver des chambres dans un lieu autre que celui qui lui a été attribué, les frais y afférents seront à sa charge
- Dans le cas où une délégation déciderait de réserver des chambres pour des membres supplémentaires, les frais y afférents seront à sa charge.

5.3 Système de réservation

Le Gouvernement de la République du Cameroun couvrira les frais de toutes les réservations des Délégués Officiels selon le format indiqué supra.

Le Comité d'Organisation s'occupe des réservations pour les Délégués Officiels auprès des hôtels dont la liste est contenue ci-dessous.

La prise en charge étant de (1+2) pour les Etats Membres et (1+1) pour les Etats Observateurs, les autres membres des différentes Délégations pourront loger à leurs frais dans les mêmes hôtels selon les disponibilités des chambres ou alors ils peuvent se référer aux hôtels recommandés de la liste ci-dessous.

Pour toute assistance ou demande de renseignement, bien vouloir écrire à l'adresse mail suivante : **hebergement@cmaeociyaounde2024.cm**

5.4 LISTES DES HÔTELS

A. LISTE DES HOTELS 4 ET 5 ÉTOILES DE LA VILLE DE YAOUNDE, RETENUS POUR LOGER LES DÉLÉGUÉS OFFICIELS DE LA 50^{ème} SESSION DU CMAE DE L'OCI

N°	NOM/CATEGORIE	LOCALISATION	ADRESSE
01	HILTON HOTEL 5*	Boulevard du 20 Mai	Tel : +237 650 00 29 29 / 675 90 19 57 www.hilton.com
02	DJEUGA PALACE HOTEL 4*	Avenue Narvick	Tel : +237 699 612 757 sales@djeuga.com réservation@djeuga.com
03	LA FALAISE HOTEL 4*	Avenue Marechal Foch	Tel : +237 222 22 06 16 / 679 62 34 37 lafalaiseyaounde.com hotel-la-falaise-yaounde.com
04	UNITED INTERNATIONAL HOTEL 4*	Centre Commercial	Tel : +237 222 22 47 45 / 699 23 17 81 / 680 96 80 96 info@unitedhotelinternational.com www.unitedhotelsgroup.com
05	HOTEL FRANCO 4*	Nlongkak	Tel : +237 222 20 13 08 / 691 10 28 90 / 651 99 95 25 www.francohotel.cm
06	SUITA HOTEL 4*	Bastos	Tel : +237 658 85 85 85 / 678 1 97 43 www.suita-hotel.com dircommc@suita-hotel.com
07	STAR LAND HOTEL 4*	Boulevard de l'URSS	Tel : +237 671 000 888 / 673 44 49 99 reservationsyaounde@starlandhotel.com www.starlandhotel.com

B. LISTE DES HÔTELS RECOMMANDÉS POUR LES DÉLÉGUÉS NON PRIS EN CHARGE

N°	NOM/CATEGORIE	LOCALISATION	ADRESSE
01	HOTEL MONT FEBE 4*	Mont Fébé	Tel : +237 222 21 40 02 +237 222 21 40 99 696 20 58 68 Email : mnyuyki@gmail www.hotel-montfebe.com reservation@hotel-montfebe.com
02	BOUN'S HOTEL 4*	Rue de Narvick	Tel : +237 691 00 06 00 secretariat@bounshotels.com www.bounshotels.com
03	HOTEL MERINA 4*	Carrefour SHO	Tel : +237 222 22 21 31 / 699 89 02 20 reservations@hotel-merina.com www.hotel-merina.com
04	DJEUGA APPARTS	Centre Commercial	Tel : +237 676 563 726 sales@djeuga.com réservation@djeuga.com



HILTON Hôtel

<https://www.hilton.com/fr/hotels/yaohitw-hilton-yaounde/>



UNITED Hôtel

<https://unitedhotelinternational.com/>



Hôtel la FALAISE

<https://hotellafalaiseyaounde.com-cameroon.com/fr/>



Hôtel FRANCO

<https://www.hotel-franco.com/>



Hôtel STAR LAND

<https://www.starlandhotel.com/>



Hôtel MONT FEBE

<http://hotel-montfebe.com>



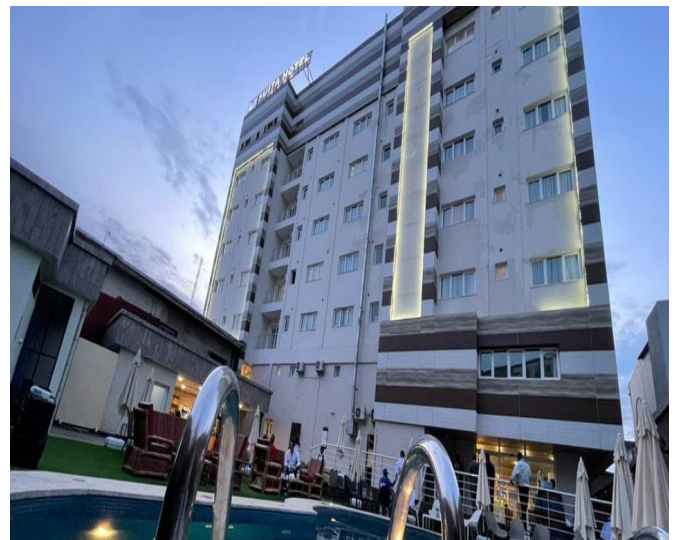
Hôtel MÉRINA
<https://hotel-merina.com/fr>



BOUN'S Hôtel
non disponible



Hôtel DJEUGA
<https://www.djeuga.com/>



Suita Hôtel
<https://suita-hotel-yaounde.hotelmix.fr>



DJEUGA Apparts
<https://www.djeuga.com/>

6. ARRIVÉE ET DÉPART

Les vols arrivée et départ de toutes les délégations se feront par l'aéroport International de « Yaoundé - Nsimalen » au Cameroun. Toutefois, s'il advient qu'un Délégué Officiel voyage par un vol commercial atterrissant à Douala, il est prié de bien vouloir se signaler afin que l'Antenne Protocolaire et Consulaire de Douala prenne les diligences nécessaires.

6.1 Formalités à l'arrivée

- a) Les agents du protocole accueilleront les Chefs de délégation, le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique et les personnalités invités ;
- b) Les agents du protocole accueilleront et orienteront les autres participants ;
- c) Des bureaux seront alloués en vue de permettre aux participants d'effectuer les procédures de sécurité ;
- d) Un bureau sera affecté pour les procédures sanitaires ;
- e) Les bagagistes assisteront les participants dans la collecte et le transport de leurs bagages ;
- f) Le salon (VIP) est réservé à l'accueil des Hautes personnalités.

6.2 Autorisations de survol

Les délégations voyageant par des vols privés sont priées d'envoyer, par Note Verbale, leurs plans de vol au plus tard 72 heures avant leur arrivée. La demande d'autorisation de survol et d'atterrissage pour un aéronef officiel, privé ou loué doit être adressée au courriel suivant : j.stanislasoyono2@cmaeociyaounde2024.cm En outre, les demandes d'autorisation diplomatique de survoler et atterrir doivent être formellement soumises via une Note Verbale Officielle adressée au Ministère des Relations Extérieures du Cameroun par voie diplomatique.

Pour toute demande supplémentaire concernant les procédures d'arrivée aux aéroports du Cameroun, veuillez écrire au courriel suivant : j.stanislasoyono2@cmaeociyaounde2024.cm

6.3 Visas et procédures de séjour

Les membres des délégations recevront à la demande des visas de courtoisie auprès des Missions Diplomatiques du Cameroun à l'étranger ou les autorisations de visas (QR Code) qui leur permettront d'avoir leur visa à l'arrivée aux aéroports du Cameroun.

Les délégations devront donc solliciter leurs visas soit auprès des Missions Diplomatiques dans leur pays ou dans la Mission Diplomatique couvrant leur pays, soit auprès du Ministère des Relations Extérieures à l'adresse : visas@cmaeociyaounde2024.cm suivant la procédure ci-après :

- Note verbale de demande de visa ;
- Ordre de Mission ;
- Copie du Passeport ;
- Preuve d'accréditation.

Pour les autres participants qui sollicitent un visa d'entrée (la liste des pays dont les ressortissants sont dispensés de visa est indiquée sur la plateforme), ils peuvent obtenir en ligne à l'adresse www.evisacam.cm, sous réserve du paiement des frais de visa et du téléchargement des pièces exigibles. (Cf. liste des Ambassades du Cameroun susceptibles de délivrer des visas en fonction des pays d'origine des participants).

6.4 Départ

Des agents du protocole seront présents à l'aéroport pour assister les Chefs de délégation et le Secrétaire Général dans l'accomplissement des formalités de départ.

Des guichets sont ouverts pour l'enregistrement des délégations qui partent par des aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen ou de Douala afin de les aider à se déplacer et à enregistrer leurs effets personnels.

Les Chefs de délégation, le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique et les personnalités invitées auront accès au salon VIP de l'aéroport.

7. ACCUEIL ET LIEU DE RÉUNION

La Direction du Protocole, du Cérémonial et des Affaires Consulaires du Ministère des Relations Extérieures assure l'accueil des Chefs de délégation, le Secrétaire Général et les invités d'honneur sur les lieux des réunions aux heures indiquées par le programme et se chargera de les installer dans la salle.

8. SERVICES MÉDICAUX

Les autorités sanitaires de la République du Cameroun assureront une couverture médicale et sanitaire pendant toute la durée de la Conférence.

Tous les cas nécessitant une hospitalisation seront transférés vers des hôpitaux spécialisés dont la liste suit :

CENTRE HOSPITALIER	CONTACT
HOPITAL CENTRAL DE YAOUNDE	Tel : (+ 237)222 23 40 20/222 21 20 20
HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE	Tel : (+ 237)222 21 20 20 / 222 21 20 19 /222 21 20 18/ 222 21 20 22 / 222 21 20 13
HOPITAL GYNECO-OBSTRETIQUE DE NGOUSSO	Tél : (+ 237) 242 059 294 / 222 212 433 / 222 212 431 Fax:222 212430
CURY : CENTRE DES URGENCES DE YAOUNDE	Tel : (+ 237)222 22 25 25/ 699 82 82 55 / 677 46 46 55
POLYCLINIQUE DU PALAIS SARL	Tel :+237 698 009 899 /679 713 816 / 222 219 800
POLYCLINIQUE MEDICOCHIRURGICALE DE LA CITE	Tél: + 237 22 22 85 72/ 690 071 379
CHU : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Tel: (+ 237) 222 31 25 65/ 222 31 25 36 +237 22 31 21 03. Fax: +237 22 31 25 67
CENTRE MEDICAL LE JOURDAIN	Tel : +237656340165/222 22 45 33 / 222 23 34 44

L'aéroport, le lieu de la Conférence et les hôtels dans lesquels séjourneront les délégations participantes seront également dotés de dispositif médical d'urgence. Un guide sanitaire sera préparé avec la liste des vaccins obligatoires ou recommandés et les autres conditions d'entrée avec des médicaments sur le territoire camerounais.

9- INFORMATIONS GÉNÉRALES

9.1 Compagnie de téléphonie

Les participants peuvent choisir entre les opérateurs de téléphonie mobile suivants :

- Camtel – Orange Cameroun - MTN

Toutes les compagnies de téléphonie mobile mentionnées fournissent un service internet.

Cependant, l'activation de toute nouvelle SIM nécessite l'enregistrement de l'identité de l'utilisateur, conformément aux lois en vigueur au Cameroun, et le processus d'enregistrement a lieu lors de l'achat de la carte SIM à l'aide du passeport.

9.2 Monnaie et services bancaires

L'unité monétaire de la République du Cameroun est le Franc CFA (FCFA). Il y a une parité fixe CFA / EURO (1 Euro = 650 FCFA). Par contre les taux de change sont volatiles par rapport aux autres devises.

Le change de devise est disponible dans les principales banques et hôtels désignés pour l'hébergement des participants à la Conférence.

Echange

La plupart des banques ouvrent leurs portes entre 8H du matin et 17H. Certaines adoptent le système de mi-temps avec une pause entre 12H et 13H30, pour re-

fermer à 17H45. Certaines banques restent ouvertes sans discontinuer entre 8H et 16H30. Il y en a qui n'ouvrent pas les lundis. La plupart des banques commerciales acceptent les cartes de crédit suivantes :

- o Visa
- o Master Card

9.3 Météo

La période du 50ème CMAE coïncide avec une période bien arrosée. Au mois de août, le temps est doux et les températures oscillent entre 21° et 26° C. Toutefois, elles peuvent descendre à 18° C et monter jusqu'à 32° C.

9.4 Horaire

L'heure en République du Cameroun est de Greenwich (GMT+1).

9.5 Courant électrique

Le Cameroun utilise l'électricité 220 volts à une fréquence de 50Hz.

9.6 Services d'urgences

En cas d'urgence, veuillez appeler les numéros verts suivants :

- o Protection civile.....222 214 606
- o Gendarmerie Nationale.....1501
- o Ambulance (SAMU).....119
- o Police.....117
- o Pompiers.....118

9.7 Heures de travail

Les bureaux sont ouverts de 7H30 du matin à 15H30 dans l'après-midi du lundi au vendredi.

Les principaux centres commerciaux ouvrent leurs portes tous les jours de 8h à 22 h.

9.8 Cuisine locale

En plus des plats internationaux, le Cameroun est une Afrique en miniature même sur le plan culinaire et propose une grande variété de plats de cuisine locale, généralement à base de viande, de poisson et de légumes. Cependant, le ndolé peut être considéré comme le plat préféré au Cameroun. Il y'a aussi des plats connus comme le Eru avec waterfufu, le couscous de maïs/manioc/riz à la sauce gombo avec de la viande de bœuf ou du poisson etc. Le chikwangue, communément appelé bâton de manioc avec le poisson à la braise et les frites de plantain, de pomme de terre et autres sont aussi présents dans la plupart des régions de la République du Cameroun, qui regorge également une variété de thés agréables, du meilleur café ainsi que de plusieurs variétés de lait.

9.9 Sites touristiques

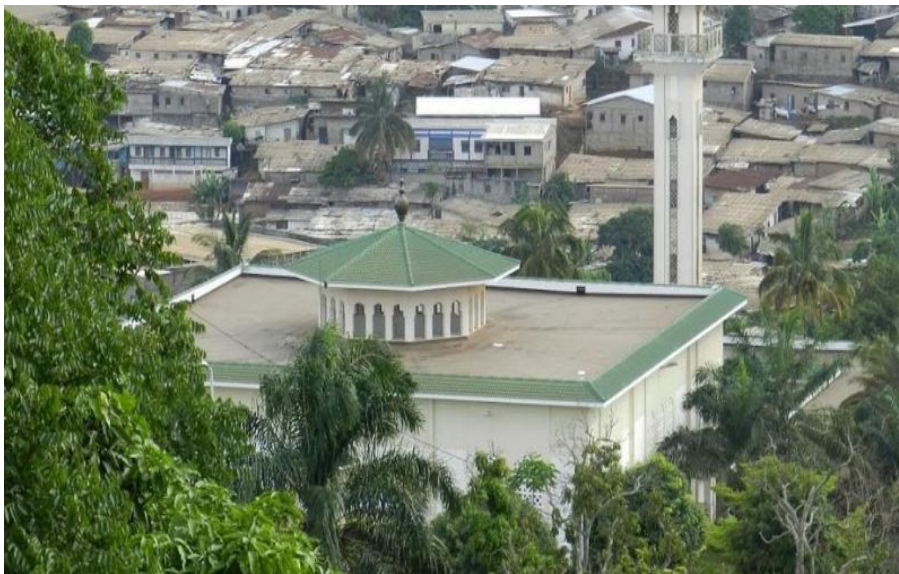
Les participants à la Conférence sont invités à profiter de leur séjour au Cameroun pour visiter les sites touristiques réputés du pays. La ville de Yaoundé est surplombée par le Mont Mbankolo, les Monuments de la Réunification, le Musée National, le Musée Ethnographique, le Bois Sainte Anasthasie, le Centre International de l'Artisanat de Yaoundé etc. sont entre autres des points à visiter absolument lorsqu'on est de passage à Yaoundé. D'autres merveilles existent à travers le pays à l'instar du Mont Cameroun, les villes de Kribi et Limbé avec de belles plages très bien parsemées, et les nombreux parcs fauniques disséminés à travers le pays.

9.10 Lieux de culte et horaires

Un espace pour la prière musulmane a été spécialement aménagé dans le parking de la cour-arrière du Palais des Congrès. Pour y accéder, les fidèles sont priés de traverser par le grand Hall où se trouve le bureau du Café. Les horaires actuels des 5 prières quotidiennes sont : Subh 5H30 ; Zuhr 13H00 ; Asr 15H40 ; Mangrib 18H30 ; Isha 19H30.

Dans la ville de Yaoundé, les principaux lieux de culte sont :

- Complexe Islamique de Tsinga (face Palais des Congrès) ;
- Cathédrale Notre Dame des Victoires (carrefour Poste Centrale)
- Église Evangélique du Cameroun (derrière le Palais des Sports)
- Église Orthodoxe du Cameroun (Bastos face Ambassade de Türkiye)



MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

B.P. 18 Yaoundé 1^{er} - Cameroun

+ (237) 222 20 30 27

contact@diplocam.cm

703, Rue 1025 Hippodrome